



COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS JUIN 2024

Les sujets essentiels du mois

COLLECTE DES ENCOMBRANTS... DERNIÈRE CHANCE POUR S'INSCRIRE !

Jusqu'au 23 juin, c'est le dernier droit pour s'inscrire à la collecte des encombrants qui aura lieu en juillet. Pour bénéficier de ce service, l'inscription est obligatoire à l'aide du formulaire en ligne sur le site ridt.ca ou par téléphone au 1 866-789-7438. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue mais certains matériaux sont interdits :

- les résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre)
- les objets trop lourds pour être soulevés par 2 personnes
- les bouteilles de propane
- les résidus domestiques dangereux (peinture, huile, etc...)
- les sacs ou bacs de déchets

Voici les dates de collectes pour les encombrants en 2024 :

Mardi 2 juillet :	Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Pierre-de-Lamy, Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Saint-Elzéar-de-Témiscouata
Lundi 8 juillet :	Biencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Michel-du-Squatec, Lejeune, Auclair et Saint-Juste-du-Lac
Mercredi 10 juillet :	Pohénégamook, Saint-Athanase et Rivière-Bleue
Lundi 15 juillet :	Packington, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Marc-du-Lac-Long et Saint-Eusèbe
Mardi 16 juillet :	Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac

BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR VOTRE COMPOST ?

Avec l'arrivée du beau temps, vous vous êtes remis au compostage ou bien vous pensez vous y mettre. Pour vous accompagner, la RIDT vous rappelle que vous trouverez dans la section « Compostage domestique » de son site ridt.ca, toute l'information nécessaire.

- ✓ Le « Mini-guide du compostage domestique ». C'est l'outil parfait pour partir du bon pied. Dans un langage simple et accessible, il reprend les différentes étapes à suivre pour bien réussir son compost et bien gérer ses matières organiques à la maison.
- ✓ « Faire du compost à la maison », une courte vidéo (7 minutes) qui explique les bases d'une recette réussie du compost.
- ✓ La présentation « Le compost » qui a servi au conférencier François Lamontagne, horticulteur, lors des séances publiques d'information qui ont eu lieu dans les municipalités du Témiscouata.
- ✓ Les 2 visioconférences « Compostage et autres alternatives expliqués et optimisés » et « Huit façons de valoriser toutes les matières organiques » de Serge Fortier, une sommité dans le domaine.

L'HERBICYCLAGE... VOUS CONNAISSEZ ?

Cet été, vous voudrez sûrement consacrer plus de temps à l'extérieur et aux loisirs. Alors, pour gagner du temps, pourquoi pas pratiquer l'herbicyclage ! C'est simple et efficace.

L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée au sol après la tonte pour favoriser la décomposition de la matière sur place. Vos rognures de gazon sont composées à 80 % d'eau, représentent un apport d'éléments nutritifs et préservent l'humidité du sol. Ainsi, la pelouse résiste mieux à la sécheresse, aux maladies, à l'invasion de mauvaises herbes et aux insectes.

Le gazon séché peut aussi bien servir de paillis. Lorsque vous le placez autour des arbres, il stimule la croissance des racines profondes

Vous gagnerez une belle pelouse en santé et sauvez temps et argent en évitant la corvée du raclage et l'achat d'engrais à verdure. Voici comment faire...

- Tondez votre gazon en maintenant une hauteur de 6 à 8 cm afin de conserver l'humidité
- Laissez les rognures de gazon au sol
- Constatez la décomposition du gazon coupé de 3 cm en 48 heures

En résumé, l'herbicyclage... C'est plein d'avantages.

- ✓ Permet une économie de temps et d'argent
- ✓ Diminue la quantité de sacs de plastique utilisés pour le ramassage de la pelouse coupée
- ✓ Diminue la quantité d'eau utilisée à des fins d'arrosage
- ✓ Évite l'utilisation de pesticides sur les pelouses
- ✓ Diminue les gaz à effet de serre et les frais liés au transport
- ✓ Réduit les quantités de matières enfouies

QUELQUES TRUCS POUR UN ACCÈS ENCORE PLUS FACILE AUX ÉCOCENTRES

Avec le grand ménage du printemps, l'achalandage est à la hausse dans les 4 éco-centres du Témiscouata (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac). Au plus fort du mois de mai, c'est plus de 1 300 clients par semaine qui ont utilisé ce service.

Les éco-centres offrent un accès gratuit et sans limite pour les citoyens pour éviter au maximum l'enfouissement d'une multitude de matériaux. Voici quelques trucs avant de vous présenter à l'éco-centre de votre secteur...

- Pensez à vérifier les heures d'ouverture avant de vous déplacer. Aucun dépôt n'est toléré en dehors des heures d'ouverture
- Pour gagner du temps sur le site, trie adéquatément vos matières avant de partir pour éviter le « tout pêle-mêle » et faciliter votre déchargement
- Pensez sécurité en attachant correctement vos matières pour éviter qu'elles s'envolent lors de votre déplacement
- Sur le site, respectez les consignes des employés de la RIDT en vous identifiant et en circulant lentement
- Respectez la propreté du site

Il est important aussi de rappeler aux résidents des municipalités qui n'ont pas d'éco-centre directement sur leur territoire, qu'ils ont maintenant accès à un dépôt municipal dans chaque localité qui peut recevoir les résidus verts, les branches et certains résidus domestiques dangereux, tels : peintures et huiles. Il est important de noter que les dépôts municipaux ne sont pas des éco-centres et ne peuvent pas recevoir toutes les matières comme un éco-centre.

Merci de respecter les consignes affichées sur place et bon ménage printanier !!!

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

ÉCO-PEINTURE ET SOGHU, PARTENAIRES DE LA RIDT POUR LA RÉCUPÉRATION DES PEINTURES ET DES HUILES USAGÉES

ÉCO-PEINTURE

Que vos contenants soient vides ou non, la meilleure chose à faire avec vos résidus de peinture, c'est de vous rendre dans l'un des 4 écocentres du Témiscouata ou à votre dépôt municipal afin d'en disposer sécuritairement. Ils seront ensuite acheminés vers une usine de traitement pour être trier, filtrer et réutiliser à la fabrication de nouvelles peintures recyclées.

Recycler votre peinture, c'est facile ! Assurez-vous qu'elle soit dans son contenant d'origine avec l'étiquette et que celui-ci soit bien fermé afin d'éviter tout déversement.

Chaque année, 7 millions de kilos de résidus et de contenants de peinture sont récupérés au Québec. En recyclant vos restants de peinture, vous aiderez à réduire la pollution que cela peut entraîner avec l'enfouissement.

SOGHU

La SOCIété de Gestion des Huiles Usagées est un organisme privé à but non lucratif reconnu par Recyc-Québec. La mission de la SOGHU est de s'assurer de l'efficacité et du bon fonctionnement de la récupération et de la valorisation des produits d'entretien mécanique : l'huile et les antigels usagés, leurs contenants, les filtres à l'huile, les aérosols lubrifiant et les nettoyeurs à freins. Tous ces produits sont transportés des écocentres vers une usine de traitement pour être valorisés et transformés afin de leur donner une seconde vie.

Pour réduire votre impact environnemental ! Vos restes de peinture et les huiles usées, ça va à votre dépôt municipal ou à l'écocentre.

LE TOURISME AU TÉMISCOUATA ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'été est synonyme de plaisir et d'activités de plein air au Témiscouata. Que ce soit en randonnée vélo sur le sentier « P'tit Témis » ou encore en canoë-kayak sur l'un de nos nombreux plans d'eau, la région à tout pour séduire. Avec les chaleurs de l'été, quoi de plus agréable que de se mettre les pieds dans l'eau du lac pour se rafraîchir et se détendre. Et c'est toujours plus plaisant d'en profiter dans un environnement propre.

Le Témiscouata compte de nombreux endroits de villégiature comme le Parc du Mont Citadelle, la plage de Pohénégamook, tous les campings et plages municipaux ou encore le Parc National du Lac-Témiscouata ou la ZEC OWEN. La clientèle touristique s'accompagne inévitablement d'un accroissement des matières résiduelles à gérer.

Au lieu d'enfouissement technique régional à Dégelis, on gère en moyenne 425 tonnes/mois de déchets en période d'hiver. Cette moyenne passe à 775 tonnes/mois durant les mois d'été, une hausse de 80 %.

Si les résidents ont généralement bien appris à utiliser les différents services mis à leur disposition, les touristes et vacanciers ne doivent pas perdre leurs bonnes habitudes de tri lors de leur séjour en région.

Au Témiscouata, tous les services sont facilement accessibles pour faire une gestion écoresponsable des matières résiduelles. Qu'on soit résidents ou non, il suffit simplement de déposer ses différentes matières aux bons endroits. Le recyclage, ça va au bac ou conteneur bleu et les matières organiques au composteur, aux points d'apport volontaire, à l'écocentre ou au dépôt municipal.

Il est important pour les vacanciers et touristes en région de conserver les mêmes bonnes habitudes de tri comme celles acquises à la maison. En adoptant de bons comportements : il est possible de réduire l'enfouissement de déchets et contribuer à maintenir notre environnement propre de manière durable.

Voici quelques astuces à avoir dans sa valise :

- Pour une trousse de toilette zéro déchet : les lingettes démaquillantes lavables au lieu de celles jetables.
- Pour les sorties : le sac réutilisable pour les courses, la plage ou les pique-niques plutôt que les sacs de plastique à usage unique.
- Pour s'hydrater : la gourde au lieu des bouteilles d'eau en plastique; et
- Pour garder la forme et prendre du bon air, on préfère les balades à pied ou à vélo et on laisse la voiture de côté.

Et surtout, on garde ses bonnes habitudes de tri et on dépose ses matières aux bons endroits pour qu'ils ne se retrouvent pas dans la nature.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT